



Actualités d'Alsting

mairiealsting@rtvc.fr



Bulletin Municipal N° 37

été 2019



Sommaire

Le mot du Maire	3
État civil 2017	4 - 5
Anniversaires	6 - 7
Noces d'Or	6
Noces de Diamant	7
Vie de la Commune	8 - 19
Exposition artistique	8
Repas des Anciens	9
Inauguration local Arboriculteurs	10
Les Sapeurs-Pompiers à l'honneur	11
Cérémonies 8 mai et 11 novembre	12
Espace santé, participation citoyenne	13
Cantine scolaire	14
Maisons fleuries	15
Fleurissement, visite en forêt	16
Four à chaux	17
Forum des Associations	18
Nouveaux tarifs Clos du Verger	19
Vie scolaire	20 - 22
Nos Associations	23 - 29
Calendrier des manifestations, Bouchons de l'espoir	23
Cyclo-club Ariane	24
Chorale Ste-Cécile, club des Séniors	25
Union Sportive Alsting-Zinzing	26
Club photos, Amicale des Sapeurs-Pompiers	27
Tennis-club	28
Tai Chi Chuan, Association des Parents d'Élèves	29
Les finances	30 - 32
Urbanisme, Travaux	33 - 35
Infos pratiques, civisme	36 - 39



Infos de dernière minute

7 juillet 2019

Fête des Cerises

Mme LECOUCVEY Eugénie,
notre bien aimée « Nini »,
fête ses 92 ans.

FELICITATIONS !



CONCEPTION & REALISATION SM

Directeur de la Publication :

Jean-Claude HEHN
Commune d'Alsting
Place de la Mairie 57515 ALSTING

Rédaction et conception :

Équipe municipale

Crédits Photographiques :

Commune d'Alsting

Dépôt Légal :

Juillet 2019

Impression :

Imprimerie Léon LOUIS - BOULAY

*Un grand merci à tous les rédacteurs
qui ont participé à la réalisation de ce
bulletin*

Le Mot du Maire



Comme à chaque été nous sommes heureux de vous faire parvenir et de partager avec vous notre bulletin municipal.

Dans la vie d'une collectivité l'information est un élément essentiel. Non seulement elle permet à chacun de connaître les faits marquants dans la vie de sa commune, mais le bulletin permet également de générer, de susciter en nous un certain sentiment d'appartenance, puisque chacun à sa manière de près ou de loin contribue à écrire la vie au sein de son village.



Ce bulletin est également à disposition de nos associations, qui sont les vrais acteurs de la vie en société. Malheureusement elles s'en servent trop peu, alors que c'est un outil qui leur permet de se faire connaître et promouvoir leur activité. Je les invite à communiquer davantage. La richesse d'un village se mesure également au bon fonctionnement de sa vie sportive et culturelle.

Toujours au niveau de l'information, nous nous sommes récemment dotés d'une nouvelle application « PanneauPocket » pour téléphones portables. Ce logiciel va encore améliorer nos moyens de communications et d'informations (*vous trouverez plus d'informations dans ce bulletin*).

Après la famille qui est l'élément essentiel, la base voire les fondations de notre vie en société, la commune est le second maillon auquel nous appartenons. Ce dernier doit nous insuffler un sentiment rassurant, celui de faire partie d'une même communauté de vie.

Dans une société ouverte au monde où nous manquons cruellement de repère, dans une société où tout change, où tout va de plus en plus vite, il est important d'avoir un endroit où se poser, où se ressourcer, c'est celui de son village, de son quartier, là où sont nos origines, nos racines.

Notre rôle est de défendre ce maillon auquel nous appartenons, de faire en sorte qu'il reste uni et fort. Notre rôle est de vous représenter et de nous mettre au service de la collectivité pour le seul bénéfice du plus grand nombre.

Agir pour le bien public est notre ambition. C'est une tâche difficile et prenante, mais ô combien enrichissante. Rien n'est plus valorisant que de servir.

Faire de la politique c'est prévoir, c'est anticiper, c'est avancer sereinement et avec du bon sens vers des lendemains que nous espérons toujours meilleurs.

Mais soyons honnête en prenant de la hauteur et du recul, nous devons avouer que nous ne vivons pas si mal que ça pour la plupart d'entre nous. Nous avons l'essentiel voire bien plus.

Même si la situation financière et économique n'est pas des meilleures, globalement nous n'avons pas trop à nous plaindre.

Comme chacun a pu le constater, nos investissements se réduisent d'année en année. Le crépi de l'église et peut être l'extension de la cantine scolaire seront les seuls gros chantiers pour 2019.

Le manque de subventionnement nous contraint à limiter nos dépenses d'investissements.

En maintenant les taux d'impositions et sans l'aide de l'État et des autres partenaires financiers nos moyens pour investir sont plus que limités.

Dorénavant il faudrait faire plus et mieux avec beaucoup moins. L'argent public se faisant de plus en plus rare et si nous voulons maintenir notre endettement à un taux raisonnable, nous n'avons pas d'autre choix que de faire l'impasse sur un bon nombre de projets.

L'avenir nous le dira. Personnellement je suis convaincu que la prochaine étape sera une refonte de l'organisation territoriale.

L'informatisation et la numérisation de la plupart de nos demandes administratives, ainsi que la nécessité de devoir faire toujours plus d'économies vont malheureusement conduire à une réduction du service public de proximité. Tout cela va nous faire perdre peu à peu notre sentiment d'appartenance.

Bonnes vacances à vous

Jean-Claude Hehn, Maire d'Alsting



Naissances 2018

20 naissances dont 8 filles et 12 garçons

Date de Naissance	Nom Prénom	Lieu de Naissance
15/01/2018	SCHMITZ Paul Albert	Neunkirchen
04/02/2018	JIROTKA Nael Stéphane Romain	Sarreguemines
12/03/2018	HENE Camille	Saint-Avold
25/03/2018	KIRCH Killian	Sarrebruck
18/04/2018	DITGEN Emilia Teora	Sarrebruck
26/05/2018	BREINIG Jamie Melvin	Sarrebruck
30/05/2018	BUHEL Luan	Sarrebruck
02/06/2018	RICHARTZ Raphaël	Strasbourg
06/06/2018	HACH Younes	Sarrebruck
12/06/2018	AGENA Neyt	Forbach
02/07/2018	DUBERNARD MEYER Charlotte	Sarreguemines
05/07/2018	WECKER Hugo	Forbach
26/08/2018	ARESU Elisabeth	Sarreguemines
27/08/2018	PETRY Lennox Jay	Sarrebruck
05/09/2018	BADINO Axel	Forbach
05/09/2018	SCHWENK Juna	Neunkirchen
28/09/2018	FISCHER Talya	Forbach
06/11/2018	MICHELS Rose	Sarreguemines
07/11/2018	KLEIN Liam	Forbach
29/12/2018	PFEIFFER Paul Didier Pascal	Forbach



Mariages 2018

8 mariages

Date	Nom Prénom	Adresse
17/03/2018	ARESU Benjamin - KUNZ Sarah	7, rue du Pont
16/06/2018	MEYER Andy - SCRIVO Mégane	8, rue St Pierre
23/06/2018	EGLOFF Joseph Pierre - BACH Émilie Marie Simone	44, Imp. des Geais
07/07/2018	HOUVER Julien - HECTOR Margaux Julie	9, rue des Cerises
06/09/2018	MEYER Denis Edmond - WEISLINGER Monique Marie	6, rue de Palinges
08/09/2018	KLING René Julien - FRÖHLICH Gisela Johanna	20, rue des Cerises
27/10/2018	KLEIN Pierre Joseph Karl - CUTILLAS MARTINEZ Andrea	12, rue des Jardins

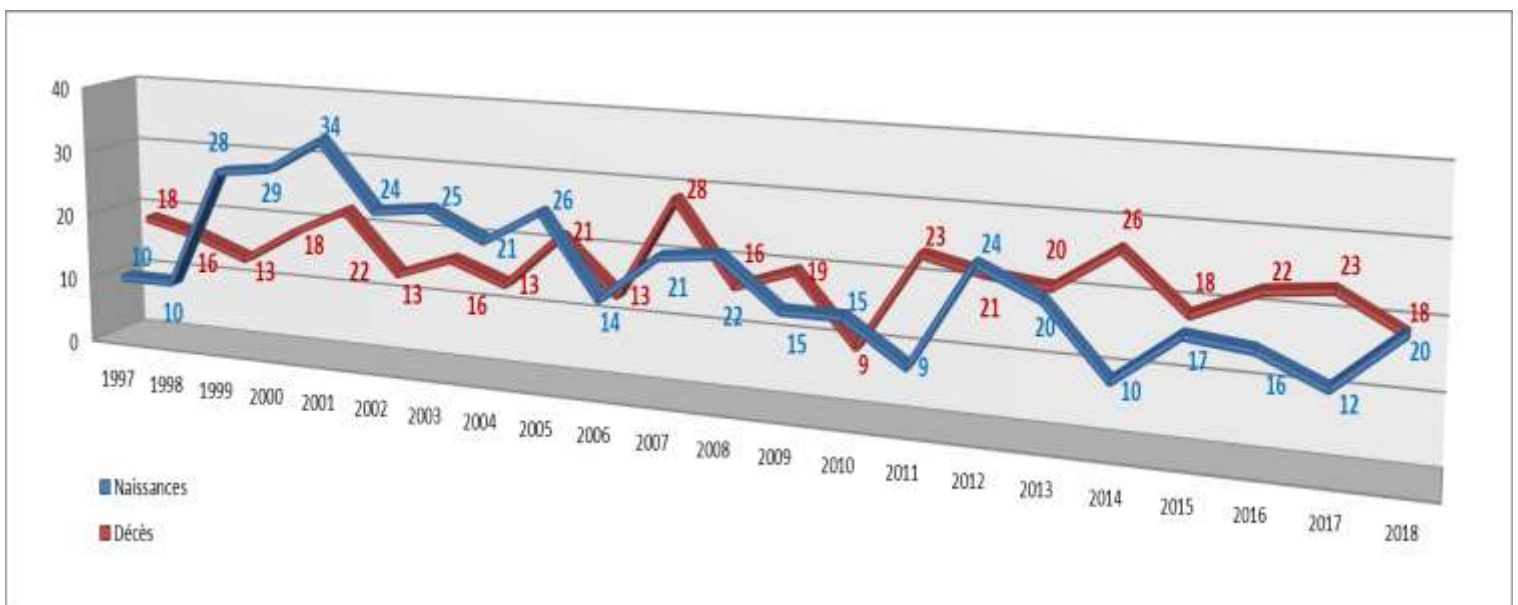


Décès 2018

18 Décès dont 11 femmes et 7 hommes

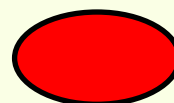
Date du Décès	Nom Prénom	Age	Lieu de Décès
19/01/2018	JULLIN née WEISLINGER Marthe, Marie, Clothilde	84	Sarralbe
09/03/2018	STARCK née SCHÄFER Yolande	72	Metz
17/03/2018	MICHELS née WEISHARD Mélanie	80	Montbronn
19/03/2018	KARMAN André Alexis	89	Sarreguemines
27/03/2018	GORGES Edmond Auguste	87	Alsting
30/03/2018	DAUSEND née MATHIS Germaine Amélie	92	Alsting
12/04/2018	METZGER née METZINGER Marie-Thérèse	80	Sarreguemines
28/04/2018	KOUVER René Joseph	64	Forbach
02/05/2018	AUBERTIN née DECKER Thérèse	91	Forbach
05/06/2018	KLER née SINGRAFF Gabrielle Delphine	81	Sarreguemines
10/06/2018	MEYER René	76	Sarreguemines
09/07/2018	FLAUSS née MICHELS Marie Régine	88	Sarralbe
25/07/2018	FRANZEN Gérard Jean	66	Vandoeuvre les Nancy
31/07/2018	SACKSTETTER née GREFF Marie Anne	77	Sarreguemines
24/09/2018	MONNET Valentin Georges	83	Sarreguemines
29/09/2018	DALLEM Marcel Rémy	77	Sarreguemines
12/11/2018	SACKSTETTER née THIL Léonie Claire	87	Sarreguemines
20/11/2018	CAMMARATA née FLAUSS Geneviève Odile	62	Alsting

Démographie de 1997 à 2018





Anniversaires



Juillet 2018 à juin 2019

Noces d'Or
Noces d'Or

APPEL Eduard
BIERMANN Denise
5 juillet 2018



FERSING Aloys
BOUR Annelise
23/08/2018

BEYER Éric
WEH Gertrude
28/11/2018

ALLMANG Romain
HOUVER Yvonne
08/01/2019

ADAMS Laurent
HIRTZIG Yvette
10/04/2019



MONNET Bernard
MEXIQUE Marie-Christine
30/05/2019

Nonagénaires
Nonagénaires



HEHN Adolphe Ernest
28/11/2018

KLER Ep. **FLOER** Madeleine
06/12/2018



ADAM Ep. **MAURER** Marie-Louise
30/01/2019

MEYER Ep. **KLER** Anne Mathilde
01/04/2019

Noces de Diamant



KARP Jean
WEISLINGER Jacqueline
18/11/2018



BUHR Marcel
HEHN Yvonne
13/01/2019

DALLEM Jérôme Joseph
MONNET Marcelle
03/04/2019



TONI Gérard
LAUER Colette
03/04/2019





Exposition artistique

Nous pouvons en être fiers de notre exposition artistique ! Elle est née d'un rêve, d'une envie de rendre hommage à tous ceux et celles qui, avec passion, excellent ou s'initient dans l'art. Quelques-uns avec simplicité, timidité, envie et amour, d'autres sont de la haute voltige, mais tous se font, et nous font plaisir, lorsqu'ils s'ouvrent à nous pour montrer le fruit de leur travail.

Ce cadeau qu'ils nous donnent sur leur espace de quatre grilles, nous ouvre les portes de l'imaginaire, de sensations, de parfums, de souvenirs, de douceurs. Se découvrir aux autres n'est pas aisé, mais le 12 et 13 janvier 2019, nous avons parcouru les allées de notre cinquième version pour découvrir 28 artistes, dont 17 sont d'Alsting !



L'exposition « Des Êtres, des Passions » propose de la peinture, de la sculpture et de la photographie.

Voici la liste des artistes qu'Alsting a reçu au sein du Clos de Verger : Catégorie photo : Jean-Claude Buhr, Louisson Dross, Philippe Besson, Estelle Aresu, Eric Hochscheid, Mariella Muller, Cindy Houllé-Cataldo, Marcus Sommer, Raphaël Toni, Véronique Schiel.

Catégorie peinture : Justine Weiland,

Joseph Zimmer, Victor Grusevan, Stefan Beiu, Filippo Bruno, Eric Scherer, Chantal Fischer, Walter Camanini, Giovanni Spano, Marie-Louise Insalaco, Wanda Kastl, Simone Rappine, Gaston Hehn, Francine Bastian, Marie-Claude Faber-Rappine, Armand Hussong, Aline Monnet Pollratzky.

Pour l'écriture, Stacy Alice Allard, et la sculpture, Helmut Müller et Ana Mercedes Meyer.



Quelques membres du Club Photo d'Alsting créé en mai 2018 ont présenté leurs œuvres, présentant un style propre à chacun, riche en qualité artistique et humaine. Petit clin d'œil aux deux benjamines de l'exposition : Louison Dross (photographie) et Justine Weiland (peinture). Quel talent, les filles !

Couper la monotonie de janvier par une visite où les couleurs, les senteurs d'huile fraîchement étalée, les nuances des bleus, des verts, et les jeux de l'eau sur un support improvisé nous mènent sur des sentiers où l'âme se plaît, ou l'échange par-ci par-là, nous permet de rencontrer une personne passionnée qui ne cherche qu'à partager sa passion.

Nous rentrons à la maison avec la douceur de cette rencontre, la légèreté d'un sourire et les yeux pétillants...

Prochain rendez-vous : le 11 et 12 janvier 2020.

Pour ceux et celles qui souhaitent s'inscrire, vous pouvez télécharger à partir du 15 octobre, le dossier d'inscription sur notre site alsting.fr



Repas des Anciens

Lors du repas avec nos aînés le maire dans son allocution avait mis l'accent sur le bien-être.

Il a commencé ses propos « J'espère que le soleil qui brille dehors puisse également briller dans cette salle, en y apportant des rayons de lumière, d'amour de partage et de joie à chacun .

Pour être heureux et vivre bien longtemps, il faut savoir se réjouir des choses simples de la vie

Réjouissons-nous de ce que nous avons, pas de ce qu'ont les autres. Réjouissons-nous des choses simples de la vie, de cette belle nature qui nous entoure, de ce chant d'oiseau qui nous accompagne lors d'une promenade, du parfum d'une fleur qui nous embaume .Réjouissons de nous retrouver dans cette belle salle pour un moment de partage et de convivialité.

Enfin pour être heureux, il faut d'abord s'accepter et prendre la vie telle qu'elle se présente avec ses joies et ses peines.

Il faut vivre dans le présent, tout en s'ouvrant sur le monde.

Nous tous nous suivons un seul et même chemin, on naît, on devient adulte et enfin on vieillit

Il est important que chaque période de notre vie ne soit pas plus déplaisante qu'une autre.

Nous sommes tous des personnes âgées car, si tout va bien, nous le serons tous un jour et la jeunesse n'est qu'un instant.

Enfin le maire a terminé son discours en disant « Ce n'est pas parce qu'on est vieux qu'on ne fait plus rien, c'est parce qu'on ne fait plus rien qu'on devient vieux. »

La société a besoin de vous ! »



Les images parlent d'elles-mêmes de l'ambiance qui régna dans la salle ...



Nettoyage de printemps

Une vingtaine de bénévoles se sont présentés pour le nettoyage symbolique de notre commune, parmi lesquels il faut compter quelques enfants.

La rue de Simbach, les entrées du village sont les endroits prisés par ceux qui n'ont aucun respect pour la nature. Cette année encore « la récolte » fut fructueuse : des emballages (verre, plastique, etc.), pneus et autres produits nocifs pour l'environnement.

Un grand Merci à tous les bénévoles.



Inauguration du local Arboriculteurs

Après les derniers travaux pour aménager le parking du local des arboriculteurs, l'inauguration a pu avoir lieu le 25 mai.

Un équipement dont le montant des travaux s'est élevé à 110 000€ dont 50 000€ ont été subventionnés par la Communauté d'agglomération de Forbach. Il faut noter que l'aménagement intérieur fut en grande partie réalisé par les membres de l'association locale.



Par cette installation la commune souhaite relancer une activité qui faisait autrefois partie de notre quotidien

Dorénavant tous ceux qui voudront distiller leurs fruits pourront le faire dans des conditions optimales grâce à un équipement ingénieux et au chauffage des alambics au gaz de ville.



L'entretien de nos vergers, de nos arbres fruitiers était une activité normale qui se pratiquait pratiquement dans chaque famille. Ce local va redynamiser notre association qui va également implanter un verger pédagogique à l'arrière du local.

Le tout suscitera de nouvelles vocations voire de nouvelles passions pour le bien de notre environnement.

Les Pompiers à l'honneur



Manœuvres avec les sapeurs-pompiers de Gündingen

Les sapeurs-pompiers d'Alsting ont effectué la manœuvre annuelle avec leurs homologues de Gündingen.

Alors que les Allemands procédaient à la désincarcération, les Français s'occupaient du sauvetage de la victime.



Une bonne coordination entre les deux corps a permis d'être très efficace lors de cette intervention.

Jumelage transfrontalier

Le 20 octobre 2018 les sapeurs-pompiers d'Alsting ont uni leur destinée à celle de leurs homologues de Gündingen.

La relation d'amitié entre les deux unités date de 30 ans lors d'un défilé de la délégation franco-allemande sous le commandement de Jean-Luc SENN.



Michel WEISLINGER et Jörg LERGON, chefs de corps, continuent à entretenir les liens tissés entre les soldats du feu d'Alsting et ceux de Gündingen.

Le jumelage a été scellé grâce au concours du SDIS de Moselle et tout particulièrement de la cellule de coordination franco-allemande.





Vie de la commune

Cérémonies du 8 mai 2019

Le 8 mai sera toujours une date destinée à honorer les Anciens Combattants et à se souvenir de l'engagement de nombreux hommes et femmes pour libérer la patrie.



Remise de la Croix du Combattant à M. Roger MONNET pour services rendus lors de la guerre d'Algérie.



Remise de la médaille commémorative du maintien des opérations de sécurité et maintien de l'ordre à Messieurs Ernest TONI, Joseph BRACH et Guy STARCK.

Cette médaille fut créée le 11 janvier 1958, destinée aux militaires ayant participé à cette mission en Tunisie, Maroc, Algérie, Mauritanie et au Sahara.



Cérémonies du 11 novembre 2018

11 novembre 2018... Cent ans déjà ! Cent ans de la fin d'une guerre qui ne devait durer que quelques mois.



Dépôt de gerbes



Marseillaise chantée par les enfants du CM1 et CM2

Lecture des Noms des Morts de notre commune.





Emplois saisonniers



Une réunion d'information a eu lieu en mairie avec les jeunes du village qui assisteront les ouvriers communaux et pour certains, découvriront le monde du travail.

Par groupes de 2 ou 3, ils seront 10 à travailler durant la période du 1er juillet au 23 août.

Au programme, entretien des bâtiments publics, des espaces verts et plus particulièrement cette année ils aideront à refaire les allées du cimetière coté Zinzing.

Bon travail à tous ...

Espace Santé

Ce projet dont on parle depuis de nombreuses années, et dont la réalisation n'a toujours pas débuté, n'est pas pour autant abandonné.

Comme chacun le sait ce complexe est prévu en lieu et place de l'ancienne école maternelle. Pour cela nous avons retenu, suite à un appel d'offre, un bureau d'architecte qui nous a conçu un premier projet fort ambitieux puisqu'on rajoutait de la surface par rapport à l'existant.

Malheureusement ce bureau d'étude nous a fait défaut. Après quoi nous étions amenés à lancer une nouvelle procédure d'appel d'offre.

C'est le bureau d'architecte Geoffroy de St Avold qui a été retenu, ce dernier a eu comme mission de revoir le projet en n'utilisant que les bâtiments existants.

Une réunion avec Mme le Sous-Préfet s'est tenue fin mai en mairie pour évoquer ce projet et surtout, pour déterminer sous quelle forme et à quelle hauteur l'État pourrait financer ce dossier qui répond à une réelle nécessité pour notre village et ceux aux alentours.

L'éternel problème est le financement de ce projet de plus d'un million d'euros pour lequel les moyens financiers de la commune ne suffisent pas à eux seuls.

Dispositif de participation citoyenne

Une démarche qui existe depuis 2006 et à laquelle la municipalité s'est inscrite. Ce dispositif consiste à sensibiliser les habitants d'un village ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Cette initiative doit encourager la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance telle que l'opération tranquillité vacances, ou tranquillité seniors etc...

A ce jour une vingtaine de personnes réparties à travers le village se sont inscrites comme acteurs de sécurité.

A ces derniers on demandera tout simplement d'être vigilants et de signaler tout fait douteux aux services de la gendarmerie ou de la mairie.

Pour l'instant nous n'attendons plus que la validation du dispositif par la sous-préfecture pour pouvoir lancer cette opération.





Vie de la commune

Cantine scolaire

Une nouvelle année s'est écoulée. Une année où la présence des enfants était plus importante ! Parfois 54 enfants, un nombre bien supérieur à celui de sa capacité physique. Ceci s'est traduit par l'augmentation du personnel encadrant les enfants.

Désormais, ce sont quatre animatrices qui s'occupent des enfants : Stéphanie, Edith (pour l'encadrement des petits), puis Carine (qui est venue remplacer Véronique) et Sylvia qui les a rejointes pour l'encadrement des grands. Ceci a également rendu nécessaire un réaménagement des salles et une réorganisation des repas ; quelques enfants de l'élémentaire mangent avec les petits.



La gestion de tout ce petit monde, où les garçons sont plus nombreux (et plus turbulents), exige des tours de magie, beaucoup de patience et de compréhension pour soigner les petits bobos et les conflits quand on est loin de papa et maman.

Suite à une liquidation judiciaire de la société Innova, cette dernière a été rachetée par le groupe Elior qui doit encore trouver ses marques chez nous. Pour la prochaine rentrée, les tarifs restent inchangés, à savoir : 6,10 € le repas et 2,20€ pour l'heure de garderie.

Nous tenons à remercier l'association des Parents d'élèves qui continuent de soutenir la cantine par le financement de certains projets ou/et de jeux.

Repas avec les enfants

Une belle surprise a attendu les enfants qui ont mangé à la cantine le dernier mardi avant les vacances scolaires.



La municipalité leur a préparé un repas spécial qu'ils ont pris dans la cour du Clos du Verger sous un soleil radieux.

Au menu Hamburger frites suivi d'une glace à l'eau.

Grâce aux 50 repas offerts par la commune et préparés par le maire et ses adjoints, les enfants ont pu se régaler dans une ambiance festive.



Maisons fleuries

Les saisons se suivent et ne se ressemblent pas, et les jardiniers ont du mal à s'organiser et à maîtriser Mère nature. La sécheresse a fait brunir pas mal de gazons et de jardins. Mais la persévérance et l'envie d'avoir un joli cadre portent toujours de beaux fruits !

Les lauréats de 2018 ont été choisis par les représentants de la commune voisine de Schoeneck.

Les jurys sont toujours surpris de parcourir notre village, les rues secondaires cachent de jolies maisons et même si les parcourir toutes relève de l'exploit ils partent heureux d'avoir rempli leur mission.



Catégorie Maisons



1er Prix

M et Mme Simon Mertz
32, rue de Chatelaillon



2ème prix

M et Mme Joseph Scherer 4, imp. des Chênes



3ème prix

M. Sylvain Hehn 16, rue de l'Orée du Bois

Catégorie Balcons



1er Prix

M et Mme Hubert Schneider
46, rue de Chatelaillon



2ème prix

M. Richard Hehn 16, rue du Bassin



3ème prix

M. et Mme Gérard Scherer
7, rue des Longchamps

Catégorie Jardins



1er Prix

M. et Mme Bernard Monnet 9, rue Bellevue



2ème prix

M. et Mme Jean-Baptiste Weiland
14, rue du Stade



3ème prix

M. et Mme Gilbert Brechbill
9, rue Ste Marguerite

La remise des prix est toujours un moment de partage et d'échange entre les lauréats, les membres du jury et de la commission de l'environnement. Depuis l'année dernière, nous cherchons aussi à rendre hommage à ces petites mains qui chaque année nous aident à entretenir les fontaines. Un grand merci à tous pour votre dévouement.



Vie de la commune

Fleurissement

Chaque année la commune dépense la somme d'environ 3 000€ pour l'achat de fleurs qui sont plantées dans les bacs le long de la route principale et aux entrées du village.

Dernièrement nous avons complété cet embellissement floral par l'achat d'un premier lot de grands pots, dans lesquels ont été plantés des arbustes ainsi qu'une panoplie de fleurs. Collectivement mais également individuellement, par l'entretien de nos maisons, de notre espace public, au moyen du fleurissement et de l'aménagement des espaces verts, nous contribuons à la beauté de notre village, nous apportons chacun à sa manière une touche de bien-être. Notre village est un tableau de vie, une œuvre commune, à nous de la façonner ensemble pour lui donner son rayonnement.



Visite en forêt

Le 14 juin dernier le conseil municipal s'est réuni en haut de la rue St Jean pour une promenade en forêt. Lors de cette balade Mr Monnet, adjoint qui, entre autres, est responsable de la gestion forestière, a présenté aux participants les différentes essences de bois ainsi que certains aspects sur l'exploitation de nos forêts.

Notons que la commune exploite 130 hectares de forêts. Cette exploitation est assurée par les services de l'ONF en référence à un programme pluriannuel qui régit le programme d'exploitation sur une durée de 20 ans.



Cette manifestation s'est terminée par un barbecue offert par le nouvel adjudicataire de la chasse du lot n°2, Mr R. Oswald et son équipe.



Four à chaux

Sur notre ban, nous n'avons pas de traces historiques remarquables, non plus de patrimoine bâti avec un passé prestigieux. Notre plus ancienne bâtisse est le presbytère qui date de 1733 et qui fût rénové il y a déjà 8 ans, en 2011. Des calvaires situés ci-et-là nous rappellent certains moments de l'histoire vécue par les villageois. Le panneau Zinzing est le témoin d'une fusion administrative déjà lointaine, mais ô combien proche dans la mémoire des aînés.

Nous vivons dans notre village depuis un certain nombre d'années, nous connaissons son histoire récente grâce aux veillées passées avec nos anciens. C'est ainsi que nous avons dans la mémoire quelques restes de la Grande Guerre, du sort du village, de la construction de la grotte, de la construction des tranchées, de l'exode vers Palinges et Chate-laillon.

Pour les plus anciens, ils avaient entendu parler vaguement dans leur jeunesse d'un mystérieux four quelque part vers là-haut, vers la forêt de l'Ermerich.

Dorénavant, ce souvenir lointain est devenu une réalité car les vestiges du four à chaux furent trouvés fin de l'année 2018. Une magnifique trouvaille faite par M et Mme Werner et Sylvette Krames, dans leur propriété. L'aménagement d'un parking est à l'origine de la découverte d'une construction ancienne. Couche après couche, tel un archéologue, des vieilles pierres lui donnent un indice. Comme il se doit, M. Krames prévient la mairie et, après quelques appels aux centres régionaux, ce type de four ne les intéresse pas tellement car il y a en a un peu partout.



Pour nous, Alstingois, cette découverte est très importante. La commune fait appel à un spécialiste en datation et en forêt, et de surcroît, un enfant du pays : M. Thomas Feiss. Après la prise d'échantillons, ceux-ci furent envoyés en Pologne pour expertise. Les résultats nous révèlent une dernière utilisation du four aux environs de 1735 mais dont l'origine pourrait remonter au Moyen Age.

Pour plus de précisions sur le rapport, vous pouvez le consulter sur notre site internet très bientôt.

Nous tenons à remercier Sylvette et Werner Krames pour le partage de cette trouvaille, pour le travail fait afin de mettre en valeur le four.



L'emplacement exige la construction et le renforcement du mur avec le voisin, qui a également participé à cette découverte. Lorsque vous passerez par la rue de Kerbach, un très joli aménagement a été fait à l'avant de l'emplacement du four. Vous verrez vers l'arrière le foyer du four avec les pierres d'origine. Une restauration de l'ouverture a été faite en respectant l'arrondi d'origine. Le tout avec des pierres du secteur.

Seul un passionné est capable de réussir à réaménager un trésor pareil !



Vie de la commune

Forum des Associations

Pour la première fois, toutes les associations se sont retrouvées l'espace d'une après-midi pour montrer la richesse de notre vie associative et présenter, aux habitants du village, les différentes activités qui sont organisées régulièrement.

« Nos associations de A à Z » est le résultat d'un projet pour mettre en rapport les différents responsables des associations et pouvoir également mettre à disposition d'une autre association, en cas de besoin, du matériel ou toute aide logistique. La création d'un groupe WhatsApp complète le site et le service de PanneauPocket. Très souvent, les membres des associations font partie de plusieurs associations ; cette caractéristique permet un échange plus aisé entre tous.

La fête des Cerises est le meilleur exemple de cette collaboration entre associations, elle demande une énergie énorme, et sa réussite est le fruit de cet effort.



Les personnes présentes ont pu échanger avec les représentants des associations et assister à plusieurs démonstrations comme le Tai-Chi à mains nues, au sabre et à l'épée ; du yoga et de la danse country en groupe ou en couple. Nous avons découvert que nos seniors sont tout aussi dynamique que les jeunes.



La reprise des activités aura lieu dès septembre. Vous aurez en mairie une brochure explicative de toutes les associations.

Alsting dispose d'une vie associative très variée, connaît le même souci que le reste du pays, à savoir la diminution du nombre de bénévoles. Néanmoins, toutes les semaines, des activités sont proposées et presque tous les week-ends, des fêtes sont organisées dans les différents bâtiments communaux.

Nous sommes fiers de nos associations, nous les encourageons et saluons ce sens de dévouement pour autrui.

Nous invitons les nouveaux habitants du village à venir à la rencontre des associations, c'est une façon de s'intégrer dans le village et de le faire vivre tout simplement.





Les nouveaux tarifs **pour la salle du Clos du Verger** **à partir du 01/01/2019**

GRANGE AVEC CUISINE	GRANGE + SALLE AVEC CUISINE
--------------------------------	--

LOCATION WEEK-END	
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	(200€ 1ère location - 250€ à partir 2ème location)
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	300,00 €
RESIDENTS DE LA COMMUNE	250,00 €
PERSONNES EXTERIEURES	500,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE COMMUNE	400,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE EXTERIEURE	700,00 €
LOCATION EN SEMAINE	
(du lundi au jeudi 13h00 à 18h00)	
ASSOCIATION DE LA COMMUNE	100,00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	200,00 €
RESIDENTS COMMUNE	150,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE COMMUNE	200,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE EXTERIEURE	300,00 €
LOCATION VENDREDI SOIR	
ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE	160,00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	Voir tarifs Week-End
RESIDENTS COMMUNE	180,00 €
SOCIETE/ENTREPRISE COMMUNE	Voir tarifs Week-End
SOCIETE/ENTREPRISE EXTERIEURE	Voir tarifs Week-End
ENTERREMENT COMMUNE	100,00 €
CAUTION	1 000 €

CASSE VAISSELLE	VERRE	1,50 €
	ASSIETTE	4,00 €
	COUVERT	3,00 €
	RAFRAICHISSEUR BOUTEILLE	15,00 €
Location tireuse à bière	10,00 €	



La rentrée 2018



Année scolaire 2018/2019

La maternelle



Carnaval 2018

Go Run for Fun



Halloween





L'élémentaire



Piste routière - la théorie



Dictée ELA



Journée Noël



Sortie Meisenthal



La germination des graines



Saint Martin



Fête de fin d'année



Fête organisée par l'APEA



Rentrée scolaire 2019/2020

Pour la rentrée 2019 il y a 6 classes pour un effectif total de 137 élèves dont 53 en maternelle (en hausse de 5 élèves) et 84 en élémentaire (en hausse de 3 élèves).

Répartition des classes :

Maternelle : 2 classes

Classe de Mme Gross (ATSEM, Mme Mehlinger Christine) : 26 élèves

Petite section et Grande section

Classe de Mlle Zitt (ATSEM, Mme Brettar Thérèse) : 27 élèves

Petite section et Moyenne section

Élémentaire : 4 classes

CP - classe de Mme Nicolay : 17 élèves

dont 3 classes doubles

CE1 - classe de Mme Greff : 23 élèves

CE2/CM1 - classe de Mme Houllé : 10 CE2 + 12 CM1 = 22 élèves

CM1/CM2 - classe de Mme Pécoraro : 10 CM1 + 12 CM2 : 22 élèves

Rappel Cantine / Garderie périscolaire

Les ventes de tickets pour la cantine et la garderie périscolaire ont lieu en Mairie

les mercredis de 8h00 à 11h00 et jeudis de 14h00 à 17h45 en période scolaire.

Des permanences seront toutefois assurées le mercredi 28 août de 8h à 11h et le jeudi 29 août de 14h00 à 17h45



Calendrier des manifestations, août à décembre 2019

Date	Association	Manifestation	Lieu
18/08/2019	U.S.A.Z.	Pétanque	Stade Joseph AUBERTIN
19/09/2019	Club des Séniors	Sortie à KIRRWILLER	Music Hall
21/09/2019	Cavaliers	Oktoberfest	Ranch des Cavaliers
12-13/10/2019	U.S.A.Z.	90's	Clos du Verger
20/10/2019	Cyclo club Ariane	Sortie fin de saison	Salle Polyvalente Spicheren
24/10/2019	Club des Séniors	Sortie à LAHR (Forêt noire)	
31/10/2019	A.P.E.A.	Halloween Family Party	Salle Polyvalente
02/11/2019	C.F.I.A.	Bal d'automne	Clos du Verger
03/11/2019	A.P.E.A.	Bourse aux jouets	Salle Polyvalente
14/11/2019	Club des Séniors	Repas de la Kirb	Clos du Verger
23-24/11/2019	Aviculteurs	Exposition	Salle Polyvalente
23/11/2019	Cavaliers	Soirée Beaujolais	Ranch des cavaliers
30/11/2019	Country-Club	Repas de Noël	Clos du Verger
01/12/2019	A.S.C.A.	Marché de Noël	Salle Polyvalente
08/12/2019	Club des Séniors	Banquet de Noël	Clos du Verger
08/12/2019	A.F.C.	Saint-Nicolas	Salle Polyvalente
14/12/2019	Sapeurs-Pompiers	Repas Sainte-Barbe	Clos du Verger
15/12/2019	Chorale Ste-Cécile	Concert	Église St-Pierre

Bouchons de l'espoir

Redonner l'espoir à ceux qui traversent chaque jour de dures épreuves. Voilà le leitmotiv de cette association de Rouhling avec laquelle nous collaborons depuis quelques années.

Grâce à votre participation et aux bouchons collectés à l'école Louis Pasteur d'Alsting, et dans les autres points de collecte bien sûr, un chèque de 20 000 € a été remis au professeur Lutz du service d'oncohématologie infantile de Strasbourg et président de l'Arame.



Vous pouvez apporter vos bouchons à l'école maternelle d'Alsting où une petite benne a été mise à disposition récemment. Merci à tous au nom des enfants et de leurs familles !



Cyclo Club Ariane

Le Cyclo Club Ariane à CHAMPAGNOL en juillet 2018

Départ de Spicheren le mercredi 4 juillet pour 7 cyclistes et 385 km parcourus en deux jours jusqu'à Champagnole dans le JURA. Conditions météorologiques très difficiles le 2ème jour avec des orages et de la pluie tout au long des 205 derniers kilomètres effectués. L'un des cyclistes a chuté lourdement. Les Vététistes et les Marcheurs ont rejoint le Jura avec leurs voitures de Spicheren jeudi matin à la fraîche.



Activités sportives l'après-midi sur place avec la découverte de la ville de Champagnole pour les Marcheurs et les forêts des alentours pour les Vététistes, le tout entre deux averses.

Vendredi et Samedi, activités sportives sur la journée avec un point de rencontre à midi aux Planches en Montagne le vendredi et à Chaux des Crotenay le samedi pour le pique-nique de midi.

Vélo route pour les uns, avec la découverte des sources de la Saine, du Doubs, les sauts à Ski de Chaux Neuve, la Région des 4 lacs, et bien d'autres encore.

Les vététistes ont sillonné la Tram 'Jurassienne' ainsi que les parcours fléchés sur place avec une distance de 165 km sur les deux jours et demi d'activités sportives.

Les Marcheurs avaient préparé 3 parcours avec la découverte des Gorges de la Langouette et de la Montagne Ronde aux Planches en Montagne avant de terminer le premier jour par les cascades de la Billaude. Le samedi, les marcheurs ont découvert les Bords de l'Ain à Champagnole le matin avant de rejoindre l'ensemble du groupe à Chaux des Crotenay pour le pique-nique de midi. L'après-midi, visite des pertes de l'Ain à Syam.

Enfin le dimanche matin était réservé à la découverte des cascades du Hérisson pour tous.

L'ensemble du séjour était rythmé par la coupe du monde de football ...

Sortie fin de saison au Cyclo Club Ariane

Les membres se sont retrouvés au mois d'octobre pour clôturer la saison lors d'une matinée sportive avec trois activités proposées, Vtt, Vélo Route et Marche suivie d'un repas.

Bilan de la saison 2018

Le CC Ariane a été distingué par le Comité Départemental de la Moselle pour sa participation aux différentes manifestations de la Région avec une belle troisième place.

L'année 2019

La saison 2019 promet bien d'autres challenges, avec une sortie Club à Bussang dans les Vosges et un voyage itinérant pour 12 cyclistes qui partiront de Spicheren pour rejoindre St Michel de Maurienne dans les Alpes en 5 étapes soit une distance de 726 km. Sur place, un programme de deux jours intégrant les cols mythiques tels que ceux de la Madeleine, l'Iseran à 2 800 m, le Télégraphe, ou encore le Galibier attendent les 12 courageux.



**Pour tous renseignements, le président Emmanuel HEHN se tient à votre disposition au 06 79 36 05 43.
Site Internet du Club www.ccariane.fr.gd ; adresse mail cycloclubariane@free.fr ; Facebook.**



La Chorale Sainte Cécile

CONCERT DE NOEL

15 Décembre 2019 à 17H00

En l'église St Pierre à Alsting

Une formation de choristes composée de personnes de l'inter-paroissiale et autres, ainsi que des enfants de la communauté vous invitent à venir passer un agréable moment, agrémenté de chants et de musique. Les choristes, qui, sous la direction d'Anne Philipp, se retrouvent pour des répétitions depuis des mois, vous enchanteront par leur prestation.

L'organiste aura le privilège de jouer sur un instrument mis en service début mars 1869. En effet, l'orgue de l'église d'Alsting est un bien commun depuis 150 ans !

Les bénéfices de ce concert seront intégralement versés à l'Association « Un pour tous, tous pour Jérôme ».

Venez nombreux passer un merveilleux moment ensemble et,

dans l'esprit de Noël, soutenir Jérôme.

Les choristes de la chorale Ste Cécile d'Alsting, lancent également un appel aux hommes et aux femmes de bonne volonté, qui voudront bien nous aider à contribuer à la beauté liturgique de nos célébrations.

Vous pourrez nous rejoindre au foyer St Pierre, les jeudis soir à 20H pour les répétitions. Vous découvrirez combien chanter ensemble procure un réel plaisir pour soi-même et pour notre prochain qui aura la joie de profiter de la beauté des chants.

Pour tous renseignements, contacter notre chef de chœur, Anne Philipp au 06-61-26-28-83.



L'Association des Séniors

A partir du mois de septembre, l'Association des Séniors d'Alsting proposera des séances de gym douce encadrées par une animatrice professionnelle. Cette activité aura lieu au Clos du Verger, les jeudis de 16h15 à 17h15.

La gym douce peut être pratiquée par toute personne, sans limite d'âge. Les séances sont adaptées aux diverses demandes du public : soit des assouplissements, des bons gestes pour la vie quotidienne, un sport d'éveil et de santé.

Toute personne intéressée pourra s'inscrire auprès du Président au 07 71 68 63 61 ou auprès des membres du comité.





Union Sportive Alsting Zinzing

La section jeune de l'US ALSTING-LIXING en pleine progression pour sa 3ème année....

La section jeune de l'entente US ALSTING-LIXING se porte très bien, d'un point footballistique, car aussi bien que la progression des jeunes dans toutes les catégories, nos U11 sont rentrés avec une 1ère place au tournoi en salle de Freyding-Merlebach, nos U13 sont montés en excellence lors de la 1ère phase et se sont maintenus en 2ème phase.



Deux journées foot ont été organisées pendant les vacances de novembre et d'avril, avec une belle réussite au vu de la joie des jeunes.

Côté manifestations, une belle fête de Noël a été organisée, ainsi qu'un entraînement U5-U7 sur le thème de la chasse aux œufs pour la fête de Pâques.

Des sorties sont également programmées en fin de saison :

Sortie au parc Sainte-Croix pour les U7-U9

Sortie Waligator pour les U11-U13



La fête de fin de saison sera l'occasion de voir nos futurs U15 lors d'un match amical, et les autres équipes participeront à une olympiade pour les divertir et clôturer cette longue saison.

Club photos

Le week-end du 1^{er} et 2 juin dernier, le Club Photo d'Alsting a présenté sa première exposition photo.

C'est dans la grande salle du Clos du Verger que 17 membres du club ont exposé une centaine de leurs œuvres. De nombreux visiteurs ont eu l'occasion d'admirer ces œuvres tout au long du week-end.



Ce n'est qu'un an seulement après sa création que cette toute jeune association (qui compte parmi ses membres de nombreux débutants), a présenté une exposition de grande qualité, au dire des visiteurs.

Les photos exposées couvraient des genres très différents, tels que nature, paysage, animalier, portraits, macro, photo de rue, etc...

Un petit jeu-concours agrémentait également la visite. Chaque visiteur pouvait sélectionner sa photo préférée pour chacun des photographes. Le jeu permettait ainsi un retour à ces derniers, leur permettant de connaître l'appréciation de leurs œuvres par les visiteurs. En plus le jeu a permis (après tirage au sort) à l'un des participants de gagner un bon d'achat chez « Horticulture Caspar », partenaire du club.

Dans le prolongement de cette exposition et à la demande de la municipalité, plusieurs séries de photos seront exposées durant tout l'été dans la salle du conseil de la mairie.

Devant un tel succès, le club a d'ores et déjà réservé le week-end du 13 et 14 juin 2020 pour une nouvelle exposition.

Amicale des Pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers, avec sa quarantaine de membres, a organisé deux manifestations devenues traditionnelles pour les Alstingeois. La « marche de l'Épiphanie » en janvier fût un véritable succès et n'a jamais connue pareil engouement, avec presque 200 participants.

Le 30 avril a eu lieu, une nouvelle fois, la « nuit des sorcières ». La population a, comme à son habitude, fait le déplacement malgré une météo assez fraîche en soirée.

Les sapeurs-pompiers remercient toute les personnes qui assistent à ces manifestations depuis des années malgré une météo pas souvent clémente.

Par ailleurs, nous cherchons toujours à renforcer nos rangs avec des hommes ou des femmes à partir de 16 ans.

Pour plus de renseignements sur les conditions de recrutement vous pouvez prendre contact avec le chef de centre d'intervention d'Alsting, l'adjudant-chef Michel Weislinger, via la Mairie.



Nos Associations

Tennis club

La fête du tennis club d'Alsting a eu lieu le dimanche 23 Juin 2019 . Beau temps au rendez-vous, avec le traditionnel repas, stand grillades et boissons tout au long de l'après-midi.

Les finales séniors du tournoi interne ont eu lieu ce même après midi.

- ◆ Vainqueur chez les dames : Karin Schuster, finaliste Cécile Gallizzi
- ◆ Vainqueur chez les messieurs : Thomas Hehn, finaliste Jean-Luc Oppé



Entre les deux finales, match « exhibition » entre deux joueurs 2ème série du club de Woustviller.

Remise des trophées aux vainqueurs et finalistes en fin d'après midi, suivie du tirage de la tombola organisée en cette occasion et qui offrait de nombreux lots de valeur.

L'effectif du club pour la saison écoulée : 119 licenciés, en nette progression par rapport à l'année d'avant (102).

Bilan sportif :

- ◆ 16 équipes séniors et jeunes dans différents championnats départementaux et régionaux pour la saison écoulée.

La saison sportive 2020 débutera le 01/09/2019.

Tarifs cotisation annuelle :	Adulte (+de 18 ans) : 100 €	Étudiant : 80 €
	Jeunes (2002-2012) : 70 €	Mini tennis (2013-2015) : 60 €

Des réductions sont attribuées aux familles. Ces tarifs incluent le coût des licences payées par le club à la FFT et l'école de tennis pour les jeunes. Il existe des tarifs « été » (juin-août) renseignements auprès du club.

Les réservations de courts se font désormais par internet, sur place au moyen d'un écran mis à disposition des membres, ou à domicile (1 court couvert et 2 courts extérieurs)

Des cours d'initiation (10 séances) sont offerts aux adultes « débutants » en début de saison.

Inscriptions à l'école de tennis et mini tennis le mercredi 11 Septembre 2019 de 14h à 18h.

L'Assemblée Générale du club aura lieu le vendredi 30 Aout 2019 à 19h.

Renseignements : **Alain Monnet 06 70 69 28 24** **Stéphane Waring 06 62 38 52 23**
 Elisabeth Waring 06 37 32 77 87 **Email : tcalsting@sfr.fr**

Lumière du Levant - Tai Chi Chuan

La saison 2018/2019 se termine et on attend la nouvelle saison 2019/2020 avec impatience.

La saison 2018/2019 avait débuté courant septembre et les effectifs se sont confirmés stables comme les précédentes saisons. Une trentaine de personnes se sont retrouvées tous les mercredis soirs au Clos du Verger de 18h à 20 h, la première heure pour la pratique des armes (épée et sabre), la deuxième heure pour la forme à mains nues.

La 13^e assemblée générale de l'association s'est tenue le 14 Novembre 2018.

Le comité se compose de Mme Lucienne Wincent, présidente ; Mme Solange Michels, vice présidente ; Mme Nicole Dallem, trésorière ; Mme Marie Louis Kubina, trésorière adjointe ; Mme Caroline Bitsch, secrétaire ; Mme Liliane Viera, Mr Jean Denis Steffin, assesseurs et Mr Nino Burgio, commissaire au compte.



Deux stages de perfectionnement ouverts aux pratiquants extérieurs ont été organisés le 16 Mars et le 11 Mai 2019.

A noter également la présence à la journée portes ouvertes des associations d'Alsting le 31 Mars 2019 et qui a donné l'occasion aux membres de faire une jolie démonstration de Tai Chi Chuan à mains nues, à l'épée et au sabre dans la grande salle du Clos du Verger.

La fin de saison a été joyeusement fêtée le 14 Juin par un repas convivial et savoureux.

Rendez vous est déjà pris pour le 18 Septembre pour la nouvelle saison 2019/2020.



Association des Parents d'Élèves

L'association des Parents d'élèves a lancé cette année pour la première fois une chasse aux œufs au Ranch des Cavaliers d'Alsting.

Une belle après-midi réussie où les enfants ont pu danser, jouer et chasser à l'air libre. Les premiers rayons de soleil sont toujours les plus appréciés.



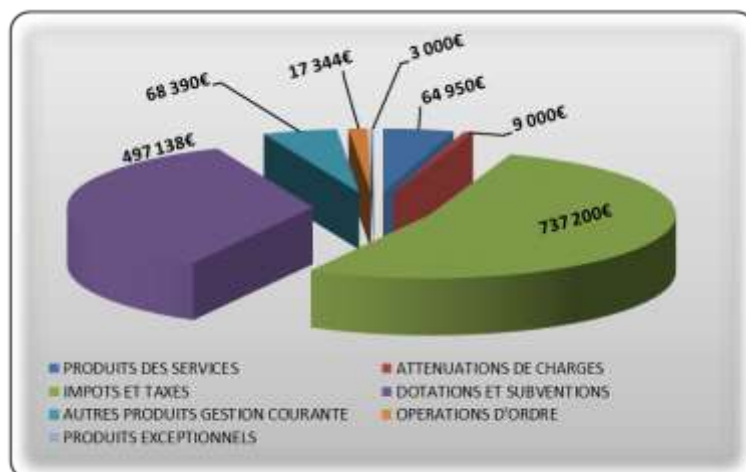
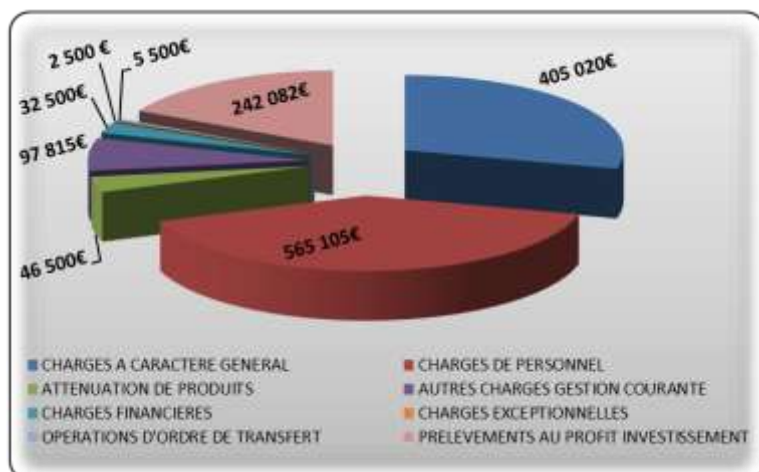
Que dire de M. Lapin ? Il était heureux car plusieurs parents lui sont venus en aide pour la distribution des œufs.

Le café, gâteaux étaient offerts par les parents de l'association.



Budget Primitif 2019

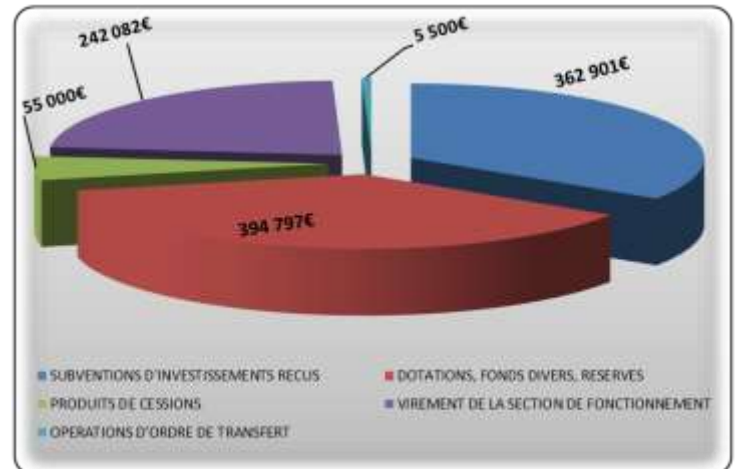
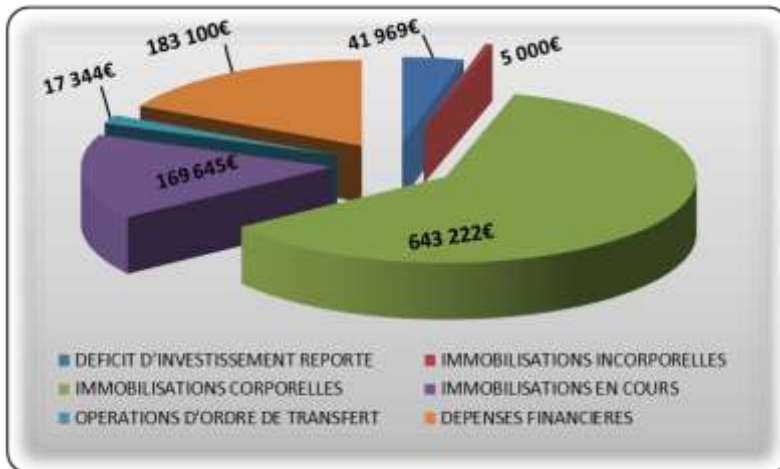
Section de Fonctionnement : 1 397 022€



DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	405 020 29,0%	Produits des Services	64 950 4,7%
Eau, Energie, combustible, carburant	115 340	Produits forestiers	8 000
Fournitures Cantine scolaire	28 000	Concessions dans les cimetières	6 000
Fournitures d'entretien, petit équipement, voirie	28 500	Redevance occupation domaine public	2 200
Fournitures administratives	5 400	Location de droits de chasse	7 150
Prestations de services, locations	8 500	Recettes cantine scolaire	35 000
Entretien bâtiments, voies et réseaux, forêts	75 000	Divers autres	6 600
Entretien matériel roulant, bien mobilier	31 700		
Maintenances, Primes d'assurance	33 250		
Honoraires, frais d'actes, divers ind.	15 700		
Fêtes et cérémonies, Imprimés	25 100		
Transports collectifs, Missions	4 600		
Frais affranchissement et télécom.	4 900		
Concours, contributions divers	10 000		
Taxes foncières	19 030		
Charges de Personnel	565 105 40,4%	Impôts et Taxes	737 200 52,8%
Salaires titulaires et non titulaires	394 000	Contributions directes	689 200
Charges sociales et autres	171 105	Dotation de solidarité communautaire	11 000
		Autres taxes	37 000
Atténuations de Produits	46 500 3,3%	Atténuations de Charges	9 000 0,6%
Dotations de compensation	46 500	Remb, sur rémunération du personnel	9 000
Autres Charges de Gestion courante	97 815 7,0%	Dotations, Subventions et Participations	497 138 35,6%
Déficit budgets annexes	17 105	Dotations forfaitaires	290 000
Indemnités Maire/Adjointes, cotisations	58 860	Dotation de solidarité rurale	29 500
Pertes sur créances et créances éteintes	2 400	Dotation nationale péréquation	41 000
Charges territoriales et autres contributions	4 450	Attribution du Fonds Départemental TP	57 000
Subventions aux Associations	15 000	Groupements de collectivités	41 000
		Compensations de l'État	38 638
Charges Financières	32 500 2,3%	Autres Produits de Gestion Courante	68 390 4,9%
Intérêts des emprunts	32 500	Revenus des immeubles	68 390
Charges exceptionnelles	2 500 0,2%	Produits exceptionnels	3 000 0,2%
Secours	500	Produits des cessions d'immobilisation	
Titres annulés	2 000	Produits exceptionnels divers	3 000
Prélèvements au profit de l'Investissement	242 082 17,4%	Recettes d'Ordre	17 344 1,2%
Opérations d'ordre	5 500 0,4%	Travaux en régie	10 000
		Subv. transférées au résultat	7 344
TOTAL	1 397 022	TOTAL	1 397 022



Section d'investissement : 1 060 280 €



DEPENSES			RECETTES		
Déficit d'investissement reporté	41 969	3,9%	Produits de cession	55 000	5,2%
			Terrains nus	55 000	
Immobilisations incorporelles	5 000	0,5%	Dotations, fonds divers et réserves	394 797	37,2%
Frais d'étude et de recherche	5 000		FCTVA	27 000	
			Taxe d'aménagement	7 200	
			Réserves, excédents de fonctionnement	360 597	
Immobilisations corporelles	643 222	60,7%	Subventions d'investissements reçus	362 901	34,2%
Terrains	1 500		État et établissements nationaux	4 200	
Agencement et aménagement de terrains	2 500		Région	126 640	
Constructions	555 892		Département	45 000	
Installations, matériels et outillages techniques	27 890		Groupements de collectivité	50 000	
Autres immobilisations corporelles	55 440		Équipement transférable : PUP	100 000	
			D.E.T.R.	37 061	
Immobilisations en cours	169 645	16,0%	Virement de la section de fonctionnement	242 082	22,9%
Immobilisations corporelles en cours	169 645				
Emprunts et dettes assimilées	183 100	17,3%	Opérations d'ordre de transfert	5 500	0,5%
Emprunts en euros	183 100				
Opération d'ordre de transfert entre sections	17 344	1,6%			
Groupement de collectivités	5 500				
Amortissements PVR	1 844				
Travaux en Régie	10 000				
TOTAL	1 060 280		TOTAL	1 060 280	

Les principaux projets d'investissement prévus en 2019

- ◆ Ravalement de la façade de l'église pour 294 000€
- ◆ Agrandissement de la cantine scolaire pour 85 000€
- ◆ Déstratificateurs salle polyvalente pour 12 700€
- ◆ Remplacement chaudière salle polyvalente pour 40 000€
- ◆ Nouveau tapis pour le city stade pour 15 900€
- ◆ Illumination de Noël pour 15 000€
- ◆ Travaux de voirie pour 70 000€
- ◆ Grilles d'exposition pour 3 000€
- ◆ Chaises pour le Clos du Verger pour 24 200€
- ◆ Alarmes sécurité salle polyvalente pour 5 800€
- ◆ Travaux salle polyvalente pour 72 000€
- ◆ Remplacement coffrets électriques pour 6 000€

Certains des projets énumérés ci-dessus ne seront réalisés qu'après obtention des subventions demandées.

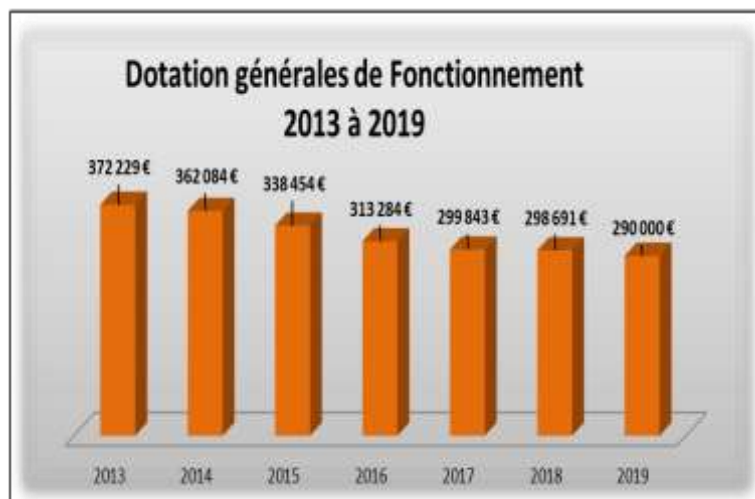


Les dettes

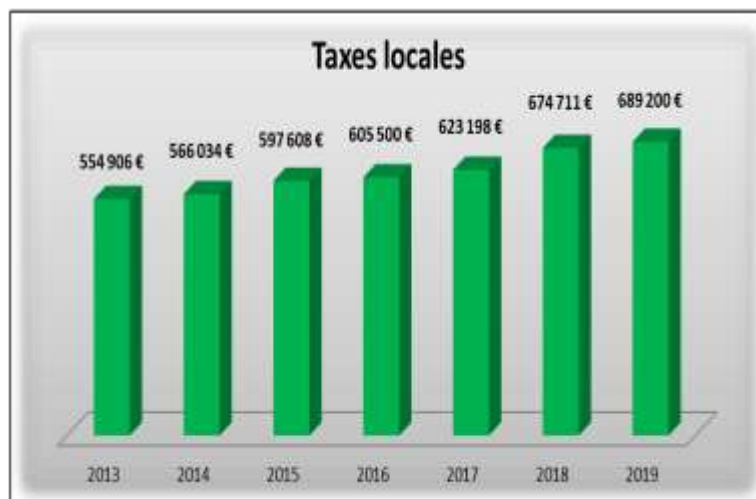


La dette de notre commune est en diminution pour la **7ème année consécutive**. Elle passe de **2 052 421€ (745€/hab.)** en 2012 à **1 102 554€ (422€/hab.)** au 1er janvier 2019.

Les principales recettes



La Dotation Générale de Fonctionnement, principale recette de l'État, est en **nette diminution depuis 7 ans**, passant de **372 229 €** en 2013 à **290 000 €** en 2019. Soit une diminution de 22% entre 2013 et 2019.



Les Taxes locales sont en augmentation depuis cette même période, **afin de compenser les pertes de recettes de l'État**, passant de **554 906 €** en 2013 à **689 200 €** en 2019. Soit une augmentation de 24% entre 2013 et 2019.

Les taux des taxes locales restent inchangés pour 2019

Taxes	Commune 2019	Produits 2019	Moyenne Département	Moyenne National
Taxe d'habitation	12,69 %	390 330 €	23,32 %	24,54 %
Taxe foncière (bâti)	13,20 %	280 200 €	16,41 %	21,19 %
Taxe foncière (non bâti)	84,08 %	18 670 €	53,71 %	49,67 %



BILAN 2018

Déclarations préalables = 22

NOMBRE	REALISATIONS	NOMBRE	REALISATIONS
3	Extensions—Agrandissements sur existant	3	Créations de toitures
2	Réfection de toitures	3	Clôtures
2	Panneaux photovoltaïques	2	Modifications ouvrants
2	Parkings	1	Division foncière
1	Piscine	3	Murs de soutènement—Rampes

Permis de construire = 14

NOMBRE	REALISATIONS	NOMBRE	REALISATIONS
8	Maisons individuelles	3	Modifications—Travaux sur existants
1	Vérandas	1	Abris
1	Transfert de permis		

Certificats d'urbanisme = 52

Quelles formalités pour quelles constructions

Tous travaux effectués sur une construction neuve ou à ses abords, ainsi que toute modification apportée à une construction déjà existante, sont soumis au minimum à une déclaration en mairie, ou selon leur importance, à une demande de permis de construire.

Toutefois, quelques exceptions confirment la règle : les travaux de ravalement de façade, auparavant soumis à déclaration en mairie, sont dispensés de toute formalité.

De même, il n'est pas nécessaire de faire une déclaration pour la construction d'une terrasse de plain-pied (c'est-à-dire à fleur de sol).

Par contre, sont soumises à une déclaration de travaux en mairie :

- Les constructions créant une surface de plancher entre 5 et 20 m², ou dont la hauteur est supérieure à 12 mètres,
- Toute modification de l'aspect extérieur d'une façade (à l'exception du ravalement)
- Toute forme de clôture,
- Les piscines dont la surface de bassin est supérieure à 10 m².

Les demande de permis de construire concernent toutes les autres constructions, telles que la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle.

Les démolitions, quant à elles, doivent faire l'objet d'un permis de démolir.

Tous les formulaires, ou renseignements complémentaires vous seront donnés en mairie.

Plantations

Il n'est permis d'avoir des arbres ou arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à une distance règlementée. Ainsi, toutes les plantations qui ne dépassent pas deux mètres de hauteur doivent être plantée à 0.50 m de la limite séparative ; celles qui dépassent les deux mètres, devront être plantées à deux mètres de la limite.

Les haies vives donnant sur les rues ne doivent pas dépasser 1.50 m de hauteur, et pour des raisons de sécurité, ne doivent pas dépasser 0.50m de hauteur à l'intersection des voies.



Travaux rue St Jean

Le réseau d'assainissement de la rue Saint Jean présentait des fissures et une usure conséquente notamment sur la partie basse de la rue. De même lors de fortes pluies le réseau refoulait vers les habitations et présentait à ce moment des signes de sous capacité pour transporter un volume de flux devenu trop important. La communauté d'agglomération, qui exerce la compétence de l'assainissement, sur demande de la mairie a entrepris un vaste chantier d'un montant de presque 300 000€, qui consistait à réhabiliter par l'intérieur de la conduite, au moyen d'un robot, le tronçon situé entre la rue de Palinges jusqu'au croisement de la rue du Général Guillaume.

La partie restante a dû être complètement refaite au moyen d'une canalisation en grès d'un diamètre de 300 mm. Les travaux ont été terminés début juillet. Parallèlement à ce premier chantier la communauté d'agglomération, en raison de la vétusté de la conduite d'eau, va également, en septembre ou octobre prochain, reposer une nouvelle canalisation d'eau.

Lors de ce deuxième phasage de travaux chaque branchement d'eau entre la conduite principale et les habitations sera repris sur l'ensemble de la rue. Cette opération dont le montant avoisine également les 300 000€ ne pouvait pas être réalisée simultanément avec la pose du réseau d'assainissement en raison de l'encombrement de la chaussée par les différents réseaux (gaz, eau, électricité).

Il appartiendra à la commune de refaire par la suite la rénovation de la chaussée qui sera inscrite normalement au budget de l'année prochaine.



Nouveau camion

Le service technique de la commune s'est vu doté d'un nouveau véhicule.

Ce camion de marque Peugeot ayant une charge totale de 3,5 tonnes sera d'une grande utilité pour l'entretien des espaces verts, du fait notamment que le camion Lindner est principalement employé pendant les mois d'été pour le fauchage le long de la voirie communale.



C'est au prix de 12000€ HT que ce véhicule d'occasion a été acquis par la commune.

Nouveau revêtement au City-stade

Après plusieurs années d'utilisation il fut nécessaire de remplacer le tapis du City-stade.

Le montant de cette dépense est de 15 900€.



Mise en sécurité de nos bâtiments

Dans le cadre des travaux de mise en sécurité, travaux qui furent vérifiés par la commission communale de sécurité, composée du maire, d'un adjoint, d'un représentant de la DDE et du service départemental des sapeurs-pompiers ; d'importants travaux furent entrepris par les services techniques de la commune.

Afin de répondre aux normes en vigueur nous étions amenés à :

- ◆ Changer tout le système d'alarme incendie dans la salle du clos et dans la salle polyvalente,
- ◆ Changer l'ensemble des blocs de sécurité,
- ◆ Refaire le tableau électrique de la salle polyvalente,
- ◆ Réaliser d'importants travaux de marquage afin de bien distinguer les différentes conduites et équipements,
- ◆ Mettre en abri feu le coin poubelles du clos.

Rien que l'achat du matériel nous permettant de répondre à la réglementation en cours en matière de sécurité incendie avoisine les 10 000€.

Autres travaux



Remplacement des blocs de sécurité à la salle polyvalente, par nos ouvriers



Remplacement des tuyaux d'écoulement de la fontaine angle rue de Palinges/rue St-Jean.

Aménagement extérieur local arboriculteurs



Remplacement des ralentisseurs, rue de Simbach.



A noter également, entre autres :

- ◆ Remplacement du chauffe-eau à la cantine, nouvelle auto-laveuse ainsi qu'un sèche-linge pour la maternelle,
- ◆ Nouveau congélateur au Clos du Verger,
- ◆ Nouvelles grilles d'exposition,
- ◆ Installation de régulateurs de tension et d'horloges astronomiques pour un montant de 51 000€, entièrement subventionnée par la CAF,
- ◆ Nouvelle lame de déneigement pour le Lindner ...



Recensement 2020

Tous les cinq ans les services de l'État (INSEE) procèdent au recensement de la population.

Comme 7000 autres communes de moins de 10000 habitants, nous ferons à Alsting le recensement de notre population pendant la période allant du jeudi 17 janvier au samedi 23 février 2020.

Ce comptage permet de connaître le nombre des habitants qui vivent sur notre commune, et surtout, à définir la population officielle de notre village.

Ceci est très important puisque de ces chiffres découle la participation financière de l'État au budget de notre commune.

Plus ce nombre sera élevé plus l'aide de l'État sera importante.

A partir de janvier prochain, une fois que les agents recenseurs auront distribué les fiches d'inscription avec les numéros d'identifications, les personnes pourront directement remplir les formulaires sur internet, pour ceux qui ne sont pas familiers avec cet outil ils pourront le faire au moyen d'un support papier qui leur sera remis par les agents recenseurs.

Comme nous venons de le souligner pour les finances de la commune, il sera très important de connaître le nombre exact de personnes qui vivent au sein de notre village.

Toute personne non répertoriée représentera un manque à gagner pour notre commune.

Nous comptons ainsi sur votre participation à ce prochain recensement.

PanneauPocket

Soyez INFORME - PREVENU - ALERTE

L'information en continue, l'actualité de votre commune.

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie a le plaisir de vous offrir l'application « **PanneauPocket** »

Les événements locaux et l'actualité de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play. Désignez ensuite la commune d'Alsting en favori.



Site internet de la commune d'Alsting : « Alsting.fr »



Adresse mail de la Mairie : « mairiealsting@rtvc.fr »



Brûlage des déchets verts, pour rappel

Règlementation préfectorale applicable sur le territoire de la Moselle.

L'arrêté préfectoral DDT/SABLE/NPN-n°48 en date du 22 juillet 2016 rappelle que le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous les déchets verts, produits par les particuliers et les collectivités territoriales, est interdit (art. 4).

Néanmoins l'arrêté encadre les quelques pratiques autorisées.

Il prévoit notamment que les résidus des activités agricoles et issus de la taille des arbres fruitiers, des vignes, de l'élagage des haies, peuvent être brûlés sur place à condition :

- ◆ Que les déchets soient secs et qu'ils ne puissent être valorisés par ailleurs,
- ◆ Qu'aucun signallement relatif à la qualité de l'air n'ait été émis par la Préfecture et les médias,
- ◆ Que le vent ne soit pas susceptible de transporter les fumées,
- ◆ Que la distance soit supérieure à 100 mètres de toute habitation, construction, route, autoroute, voie ferrée, gazoduc ou oléoduc,
- ◆ Que la distance soit supérieure à 10 mètres de toute ligne aérienne d'électricité ou de téléphone,
- ◆ Qu'aucun autre produit n'y soit ajouté,
- ◆ De se faire :
 - ◇ entre 11h00 et 15h30 en décembre, janvier et février, et entre 10h00 et 16h30 les autres mois de l'année,
 - ◇ sous la surveillance d'au moins deux personnes, capables de l'éteindre à tout moment et impérativement avant 20h00,
 - ◇ En garantissant la sécurité des personnes, des biens et sans gêner le voisinage (art. 9, 13 et 14).

A noter que l'arrêté précise que les auteurs de feux ayant causé des accidents ou déclenché des incendies sont pleinement responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque ces feux sont autorisés (art. 15).

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHÈTERIE

	du 1er avril au 30 septembre		du 01er octobre au 31 mars	
Lundi	09h30 à 12h30	14h00 à 19h00	10h00 à 12h00	13h30 à 17h30
Mardi	09h30 à 12h30	14h00 à 19h00	10h00 à 12h00	13h30 à 17h30
Mercredi	09h30 à 12h30	14h00 à 19h00	10h00 à 12h00	13h30 à 17h30
Jeudi	fermé	fermé	fermé	fermé
Vendredi	09h30 à 12h30	14h00 à 19h00	10h00 à 12h00	13h30 à 17h30
Samedi	09h30 à 12h30	14h00 à 19h00	10h00 à 12h00	13h30 à 17h30

Dotation multflux

Nous vous remercions de bien vouloir noter qu'une redistribution des sacs de tri aura lieu le :

VENDREDI 20 SEPTEMBRE 2019 , de 8h30 à 19h30, à l'ATELIER MUNICIPAL, place de l'Etzel



Divers infos

Défibrillateurs

La défibrillation constitue un maillon essentiel de la **chaîne de survie**.

Celle-ci consiste en une série de quatre maillons qui procurent aux victimes d'urgences médicales les meilleures chances de survie.

Ces maillons sont les suivants :

- **Appel** rapide aux services préhospitaliers d'urgence (15)
- **Massage cardiaque** rapidement entrepris
- **Défibrillation** précoce
- **Soins médicalisés rapides** (rendus possibles grâce à l'appel au 15)



Deux défibrillateurs sont à votre disposition



À l'entrée du club-house
au terrain de foot



À l'arrière de la mairie

Interrogation situation électorale

Depuis le 11 mars dernier, une nouvelle procédure a été mise en place par les services de l'État, afin de permettre à chacun de vérifier s'il est bien inscrit sur les listes électorales.

Pour procéder à la vérification de votre inscription sur les listes de votre commune, il convient de :

- vous connecter sur le site : [service public.fr](http://service.public.fr),
- d'y renseigner votre lieu de domicile et votre état-civil (nom, prénoms...),
- de valider avec « Vérifier ma situation électorale »

Dans le cas où vous ne seriez pas inscrit, merci de contacter les services de la mairie pour une vérification supplémentaire, ainsi que, le cas échéant, pour avoir le détail des modalités d'inscription.



Les horaires d'ouverture de la Mairie

Les lundis, mardis et jeudis : de 08h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00

Les mercredis et vendredis : de 08h00 à 11h30



Un peu de Civisme

Bruits de voisinage

Retour de l'été égal retour des travaux de jardinage et de bricolage.

Ces travaux réalisés par les **particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc..., ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

CES TRAVAUX SONT INTERDITS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES

NOUS DEMANDONS DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES PAUSES DE MIDI

Toute personne utilisant dans le cadre de ses **activités professionnelles**, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la propriété publique ou dans des propriétés privées, des appareils, outils, engins, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit respecter les horaires de travail suivants :

Les jours ouvrables de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

CES TRAVAUX SONT INTERDITS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES

(sauf en cas d'interventions urgentes et nécessaires)

Nachbarschaftslärm

Die warme Jahreszeit ist auch die Zeit der Rasenmäher, die in den Garten vor sich hin brummen.

Mit der Ruhe im eigenen Garten ist es dann vorbei, wenn ein Nachbar seinen Rasenmäher in Betrieb nimmt. Der monotone Lärm dringt durch die geöffneten Fenster auch in Häuser und Wohnungen und das viele Minuten lang, je nach Größe des zu mähenden Rasenstückes.

Zu Recht haben die Nachbarn Anspruch auf die Einhaltung bestimmter Ruhezeiten, in denen Rasenmäher nicht oder nur eingeschränkt benutzt werden dürfen.

In unserem Dorf gibt es Bestimmungen die den Gebrauch von Maschinen und Geräten einschränken.

In der folgenden Zeiten ist es erlaubt :

Werktags von 8 Uhr bis 12 Uhr und von 13.30 Uhr bis 19.30 Uhr

Samstags von 8.30 Uhr bis 12 Uhr und von 13.30 Uhr bis 18.30 Uhr

DIE MITTAGSPAUSE IST EINZUHALTEN

AN SONN - UND FEIERTAGEN SIND DIE O.G. ARBEITEN VERBOTEN

Für Berufstätige sind folgende Zeiten einzuhalten :

Werktags von 7.30 Uhr bis 12 Uhr und von 13 Uhr bis 18 Uhr

Samstags von 8 Uhr bis 12 Uhr und von 13 Uhr bis 18 Uhr

AN SONN - UND FEIERTAGEN SIND DIE O.G. ARBEITEN VERBOTEN

(außer notwendige oder dringende Arbeiten)

Un pan d'histoire de notre village

Soldats morts au combat lors de la libération de notre village

Un soldat français André Jean Pfeiffer



Porté disparu à l'âge de 21 ans 1/2, le 14 juin 1940 au lieu-dit Forêt d'Ermerich il est, comme tant de jeunes gars de son époque, l'un des 65 000 tués lors de la bataille de France !



Un soldat américain tué Harold LeRoy BLEHM

Décès le 25 février 1945 dans notre village, le corps a été rapatrié aux Etats-Unis.



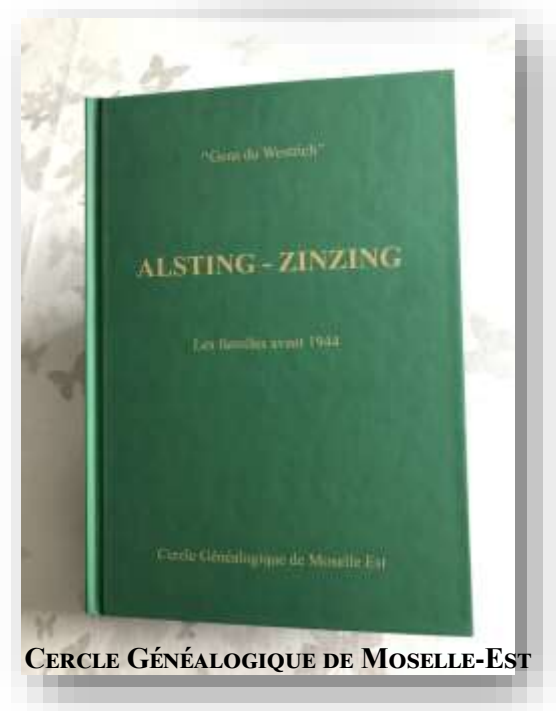
L'Histoire de notre village de l'an 890 à aujourd'hui

Un livre généalogique sur le village d'Alsting-Zinzing.

Découvrez sur 905 pages tout sur notre village et ses familles !

Un ouvrage précieux pour garder le souvenir de nos anciens, écrit et proposé par Jean Nicolas BOUSCHBACHER et Francis WAGNER.

Le livre est disponible chez les auteurs et en mairie au prix de 50€.



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DE MOSELLE-EST